

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À MARSEILLE AU XIX^e SIÈCLE À TRAVERS LES GRANDS PROJETS D'URBANISME

Les connaissances archéologiques en général furent d'abord le résultat de travaux d'individus isolés qui, dès le XVI^e siècle en France, ont fait état de monuments, d'objets découverts en surface par hasard, lors de travaux dans le sous-sol, ou encore utilisés en remploi. Ce sont les « antiquaires » : ce terme employé dès le XVI^e siècle devint d'un usage courant aux XVII^e et XVIII^e siècles. « Ceux-ci », ainsi que le définit Diderot, « ont le souci d'étudier les monuments de l'antiquité, comme les anciennes médailles, les livres, les statues, les sculptures, les inscriptions, ce qui en un mot peut leur donner des idées à ce sujet et éclaircir la lecture des textes des auteurs antiques ».

En France les « antiquaires » ont établi les bases d'une véritable méthode de travail car ils se passionnent pour l'objet, et le travail de certains d'entre eux préfigure le travail du conservateur actuel. Pour ne citer que les principaux, on sait ce que nous apporte encore aujourd'hui l'œuvre d'un Nicolas de Peiresc (1580-1637), ou de Jacques Spon (1647-1685). Le comte de Caylus dans le *Recueil des Antiquités Etrusques, Grecques, Romaines et Gauloises*, publié de 1752 à 1757 s'intéresse plus aux objets et à leur technique de fabrication qu'aux grandes œuvres d'art. Winkelman (1717-1758) considéré comme le pionnier de l'archéologie étudie de façon scientifique et esthétique les monuments de l'Antiquité, notamment dans sa description des fouilles d'Herculanum et de Pompei.

À Marseille, le *Recueil des Antiquités et Monuments Marseillais*, de J.-B. Grosson, paru en 1773, est encore une source précieuse pour la connaissance des collections à la fin du XVIII^e siècle.

La Convention prit des mesures en faveur de la conservation de tous les objets

qui « pouvaient servir aux arts, aux sciences, à l'enseignement ». Une commission temporaire alors désignée rédigea un texte comportant des instructions muséologiques. Ce texte, adopté le 25 novembre 1794, fut envoyé dans toute la France aux chefs de dépôts qui conservaient de nombreux objets, la plupart du temps entreposés dans des cours ou des chapelles de couvents désaffectés. A Marseille, dans la cour de l'ancien couvent des Bernardines, étaient entassées nombre de pièces archéologiques. Le musée fut créé en 1803 par le préfet Thibaudeau : on avait alors replacé ces objets dans une avant-salle de l'église. Fauris de Saint Vincens fut l'auteur du premier inventaire. L'inauguration de ce musée eut lieu en septembre 1804.

Les premiers musées d'archéologie apparaissent donc en France dans ce début du XIX^e siècle, et restent bien sûr dans la lignée des cabinets de curiosités de nos « antiquaires ».

En 1812, à la demande du préfet Thibaudeau, les sarcophages de Saint-Victor, jugés peu en sécurité dans les cryptes de cette abbaye, rejoignirent alors le musée (ils n'y retourneront d'ailleurs que dans les années 60 de notre siècle).

En 1827, à l'initiative du préfet Villeneuve-Bargemon fut publiée la *Statistique des Bouches-du-Rhône*. « La Statistique, écrit-il dans les préliminaires, est le tableau exact des observations que présente une contrée quelconque considérée dans ce qu'elle est par elle-même et dans ce qu'elle est devenue par le travail de l'Homme... Cette science doit être étudiée et traitée dans un ordre assez méthodique pour que chaque objet soit classé dans ses rapports naturels et qu'on puisse l'apprécier de la manière la plus prompte et la plus efficace... »

Villeneuve fut également à l'origine de la Société de Statistique, créée la même année à Marseille, et dont l'un des buts était de recueillir les objets pour en assurer la conservation.

En 1834, Prosper Mérimée fut nommé au poste récemment créé d'inspecteur général des monuments historiques. Cette même année fut fondée la Société française d'archéologie.

Les travaux des antiquaires trouvaient désormais sinon une direction du moins un centre de réunion, d'autant que les recherches archéologiques en vinrent à dépendre de très grands travaux d'urbanisme décidés par les collectivités publiques. Ces travaux furent surveillés par des commissions chargées de recueillir, définir, classer les objets découverts.

En Italie, à Pompéi d'abord, puis à Rome, l'organisation des fouilles est déjà strictement réglementée par l'administration napoléonienne, qui place les chantiers sous la direction d'un architecte-directeur des fouilles, devant résider sur le chantier. En France, c'est la multiplication des découvertes qui va amener peu à peu à établir une législation.

Au XIX^e siècle, la connaissance archéologique de Marseille suit à la trace, sauf exception, les travaux effectués pour adapter la ville aux nécessités nouvelles. Nous allons en suivre les principales étapes.

1. Le Bassin de Carénage

C'est dans cet état d'esprit qu'à l'occasion du percement du Bassin de Carénage, en 1829, fut créée une commission dont les membres devaient surveiller les travaux, étudier et garder les objets découverts. Nommés par le maire, leur qualité de membre de l'Académie royale de Marseille et leur autorité professionnelle les rendaient aptes à donner un avis éclairé. Sur le terrain une personne était chargée de « recueillir tout ce qui présenterait quelque intérêt ». Cette commission se réunissait une fois par semaine au Museum d'histoire naturelle où elle classait et commentait les « trouvailles ».

Lorsque M. Toulouzan professeur d'histoire et de géographie au collège royal connu pour plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire naturelle, et secrétaire de cette commission adressa le 4 juillet 1831 son premier (et dernier) rapport au maire, il put écrire que ces découvertes étaient enfin à la hauteur de l'ancienneté de la ville. Ce rapport, bien conçu dans l'esprit de la Statistique, comprenait deux parties. Dans la première, il définissait la nature du terrain du futur Bassin de Carénage, à savoir un sol calcaire sur le pourtour, constituant le prolongement des calcaires de Notre-Dame de la Garde, et au centre, un sol sableux, constitué d'une couche rapportée, contenant de nombreuses coquilles (43 types !), des fragments de céramiques et d'objets en verre. La commission avait même gardé pour la collection quelques éléments, comme les empreintes d'une feuille de palmier à éventail et d'autres types de palmiers, ainsi que des fragments de roches présentant des empreintes variées.

A partir de ces observations les membres de la commission avaient établi une théorie sur la topographie de Marseille antique : le port était à l'origine un étang, comme l'Etang de Berre, où se jetaient des courants d'eau douce, qui communiquaient avec la mer par des canaux étroits et fangeux. M. Toulouzan était ses remarques de références historiques : une charte de 1229, d'après laquelle le ruisseau du Jarret, par la suite détourné dans l'Huveaune, se jetait alors dans le port de Marseille par la Canebière.

Dans la deuxième partie, consacrée à l'histoire de l'Homme, il décrivait les découvertes archéologiques effectuées dans ce secteur, à l'extrémité sud-ouest du Vieux-Port, en pente douce, entre le Fort Saint-Nicolas, et au nord, le quai de Rive-Neuve : on découvrit :

- des ruines de bâtiments avec fragments de beaux marbres, de mosaïques, des restes de fresques, des pierres de taille, des tessons de céramique non décrits.

- des tombeaux en très grand nombre, qui occupaient dans le sens de la hauteur du terrain trois assises distinctes formant des gradins. Dans la première assise se trouvaient des tombes d'époque grecque, « dalles de pierre froide », « dalles de marbre blanc unies ou cannelées, quelques ustensiles en bronze, un fragment de lampe égyptienne, un peson. » Dans la deuxième assise, divisée elle-même en trois sections verticales, se trouvaient au centre des cercueils en plomb et des

tombeaux bâtis recouverts de grandes tuiles, d'époque romaine. Ces tombeaux renfermaient des lampes, des urnes, des petits vases, des lacrymatoires de verre, et la plupart des squelettes avaient auprès de leur tête une monnaie dont la date variait du règne des empereurs Auguste à Gordien (I^{er}-III^e s. ap. J.C.). Il y avait quelques inscriptions dont certaines avaient été brisées. Dans la partie de gauche, des ossements gisaient en pleine terre, et dans celle de droite les tombeaux étaient taillés dans le roc. Il y aurait eu des cendres mêlées d'ossements calcinés. La troisième assise était, toujours d'après le rapport, également constituée de sépultures variées : des sépultures bâties, avec des couvercles de tuiles ; des sépultures sous tuiles, le corps simplement déposé dans la terre ; des sépultures en amphores, plutôt réservées aux enfants. On retrouve dans les abords les mêmes types d'objets que précédemment, poteries communes, monnaies dont la plus ancienne datait d'Aurélien (212-275) et la plus récente de Jean Zimisès, qui régnait à Constantinople de 969 à 976.

Sans indications plus précises de la part de Toulouzan, les inventaires mentionnent un Eros et une applique représentant un aigle, tous deux en bronze.

Toulouzan mentionnait en outre la présence de nombreuses inscriptions païennes et chrétiennes, la plupart mutilées ou incomplètes.

De nombreuses monnaies trouvées dans les tombes ne nous sont pas parvenues. Les plus anciennes, des monnaies grecques, avaient été trouvées dans les tombeaux de la première assise ; un grand nombre de monnaies romaines dans la seconde assise, et des monnaies très diverses (des comtes de Provence, et des rois de France jusqu'à Louis XIII) dans la troisième assise. Le rapport se terminait par une chronologie de l'histoire de Marseille écrite à la lumière des observations et des découvertes effectuées, et dont il est intéressant de tracer les grandes lignes :

1^o époque : de 600 à 400, les Phocéens fondent Marseille : leur port se trouve à l'anse de la Fontaine du Roi (aujourd'hui l'Anse du Pharo).

2^o époque : de 400 à 300, les Marseillais creusent le Lacydon et le transforment en un port pour leur flotte.

3^o époque : de 300 au règne d'Auguste, la rive méridionale qui venait d'être comblée et exhauscée par les travaux de curage, est utilisée comme nécropole. Les tombeaux de la première assise sont incontestablement grecs.

4^o époque : au cours des deux premiers siècles de l'ère chrétienne, le christianisme ne semble pas s'être implanté et les Romains étendent encore leur nécropole vers le sud.

5^o époque : du commencement du III^e s. à la fin du IX^e s., l'extension de la nécropole se poursuit vers le sud (donc remonte). Cependant, par les inscriptions relevées, on se rend compte que le christianisme s'implante peu à peu.

Paru avant la fin des travaux, ce rapport fut complété par une planche gravée de l'*Atlas de la Statistique*, paru en 1834, intitulée « Vases et ustensiles trouvés dans les fouilles », alors que la notice explicative du comte de Villeneuve est un simple résumé du rapport cité.

Des travaux effectués en 1875-1876 ont permis d'intéressantes découvertes : des tombeaux creusés dans le tuf, des tombeaux en pierre de la Couronne, des squelettes, de la céramique, mais aussi des inscriptions païennes et chrétiennes.

La même année un rapport de Michel Penon, conservateur du musée d'archéologie, faisait état dans *Congrès archéologique* de 1876 de découvertes analogues à celles de 1830 lors du percement du tunnel qui devait rejoindre le Quai de Rive-Neuve à la Gare du Sud.

2. La Nouvelle Major

Le deuxième grand chantier de ce siècle fut la construction de la nouvelle Major. Les travaux préparatoires à ce grand œuvre amenèrent à la découverte puis à la destruction du baptistère de Marseille, un des plus prestigieux de l'Europe du Haut Moyen Âge.

En 1809 déjà, le sous-directeur des travaux publics de Marseille avait présenté au maire un rapport sur l'état de dégradation dans lequel se trouvait l'édifice.

En 1834, Mérimée écrivait à son sujet : « La Cathédrale de la Major, restaurée à plusieurs reprises n'offre presque aucun intérêt dans son état actuel... »

La direction des travaux d'une nouvelle cathédrale fut confiée à L. Vaudoyer, assisté d'Espérandieu. (La construction ne fut achevée que beaucoup plus tard par Revoil, et nous fêterons en novembre 1993 son centenaire.)

En 1850, les études pour la construction d'une nouvelle cathédrale conduisirent à envisager la destruction de la Vieille Major et des bâtiments qui l'entouraient.

Des fouilles furent alors effectuées dans la propriété d'un particulier sous la direction d'un architecte des Monuments historiques. Celui-ci découvrit à 1,75 m de profondeur un pavement en marbre et à 0,70 m plus bas une sorte de piscine octogonale. Cet architecte en informa le service des Monuments Historiques à Paris en concluant que le « Temple de Diane » venait d'être découvert. La tradition voulait en effet que La Vieille Major ait été élevée sur l'ancien temple d'Artémis, divinité qui avait présidé à la fondation de Marseille. Cette découverte fut relatée dans la presse parisienne (« *Le Constitutionnel* » du 6 mai 1850), alors que l'architecte du département écrivait au préfet que, bien que connaissant cette découverte depuis quelques temps, il n'avait pas jugé bon de l'en informer en raison du peu d'importance qu'elle présentait et du mauvais état des vestiges mis au jour ! Mais, le 15 mai 1750, J.B. Sardou, dans un article à la *Gazette du Midi*, indiquait l'erreur commise, et se référant à Grosson démontrait qu'il s'agissait de l'ancien baptistère. Les choses restèrent en l'état quelques années. Les démolitions et sondages se poursuivirent *in situ*. Toutefois, grâce à de nombreuses protestations dans l'opinion publique, la partie est de l'ancienne Major fut conservée. Les travaux de construction reprirent en 1854 sous la direc-

tion de Léon Vaudoyer. De nombreux vestiges, notamment des mosaïques, avaient été exhumés. On avait prévu, semble-t-il, leur transfert en lieu sûr. Il est très regrettable qu'aucune mesure ne paraisse avoir été appliquée, et il ne nous reste que la description de Roustan, publiée en 1905... à l'aide des relevés côtés, qu'Espérandieu avait très fidèlement exécutés, de la correspondance de Vaudoyer, et bien entendu de ses propres observations.

En ce qui concerne les autres découvertes en ce lieu, les inventaires ne mentionnent que le sarcophage en marbre de Paros, trouvé bien antérieurement dans le cimetière de la Major, et remployé par Puget pour les fonts baptismaux. Il fut donné à la ville par Mgr de Mazonod.

Un fragment de stylobate en pierre de la Couronne, portant une inscription en caractères grecs, mentionnant le stade, fut transporté au musée en 1895.

3. Percement de la rue Impériale 1861-1864

En 1861, le projet du percement de la rue Impériale allait alerter les érudits locaux sur les chances de découverte archéologiques.

La proximité du port, les textes anciens sur la topographie de Marseille, les souvenirs de découvertes antérieures (Grosson, Achard) tout se réunissait pour d'utiles découvertes. En outre le percement de la rue Impériale intéressait Napoléon III, auteur lui-même d'un *Jules César*. Un officier avait préparé pour l'empereur les éléments nécessaires à la rédaction notamment du siège de Marseille, rapporté dans la *Guerre civile* de César et dans Vitruve. Des recherches, et de nombreuses suppositions avaient donc été faites dans cette partie que l'on allait transformer.

Une commission fut créée à l'instar des précédentes, et deux comptes rendus publiés : celui de M. Penon, conservateur du musée d'archéologie et celui de A. Gassend, membre de la classe des beaux-arts à l'Académie, et ingénieur en chef de la ville. Dans son rapport très complet, A. Gassend explique la nécessité pour le port de Marseille de posséder une telle artère. Il donnait le nom des 38 rues détruites par les travaux et des 23 en partie atteintes. Plus d'un million et demi de mètres cubes de roche, de terres et de débris de toutes espèces provenant des démolitions furent évacués.

Contrairement à certains chantiers contemporains, son intérêt ne se limitait pas aux découvertes antiques : ainsi, en démolissant les maisons des rues Saint-Jaume, du Pont, et Belsunce, furent trouvés les vestiges de l'ancien collège des jésuites ; sur la rue Saint-Jaume et dans l'un des magasins d'une maison, on découvrit le tombeau – vide – de Mgr de Foresta, proche de Mgr de Belsunce, et décédé à Marseille en 1736.

A l'angle de la rue l'Aumône et de la Grand rue se trouvait la maison de Forbin, datant de la Renaissance. A la hauteur de la rue Sainte-Marthe et à l'angle de la rue des Grands Carmes, le collège des Oratoriens, dont rien ne permettait

de penser qu'il se situait en ce lieu, mais la pierre de fondation, datée de 1657, fut retrouvée à cinq mètres de profondeur.

La maison de Libertat, rue de Lorette, avait subi des transformations, mais un décor de la Renaissance subsistait. On sait que son tombeau situé dans l'église de l'Observance fut transféré au musée d'archéologie.

Ces découvertes architecturales que nous évoquons ici complètent de façon remarquable la connaissance de Marseille. Parmi les découvertes d'objets qui vont retenir notre attention et qui concernent l'Antiquité nous pouvons en retenir trois principales :

1° A l'emplacement de l'ancien Lazaret, sur les terrains situés à l'est du prolongement de la rue Impériale, entre le boulevard des Dames et la place de la Joliette, fut trouvée à trois mètres en-dessous du niveau du sol actuel en creusant les caves des nouvelles maisons, une nécropole analysée par Gassend et Penon, et publiée par ce dernier dans le *Recueil des Travaux de la Société de Statistique* de 1866. Il y avait environ 32 tombes en pierre de la Couronne : deux d'entre elles avaient été percées à une extrémité et agrandies par un rajout en tuiles pour protéger les pieds du défunt. On peut en voir une reproduction dans l'ouvrage de Michel Clerc, *Massalia*, t. 2 p. 352, fig. 55. Un seul fut conservé. Les autres tombes avaient environ 1,80 à 2 mètres de longueur. Un sarcophage en marbre, sans couvercle, était décoré de guirlandes de part et d'autre d'une tressure anépigraphique. Les tombes sous tuiles au nombre de 80 à 100 étaient à toiture triangulaire, à l'exception d'une seule. Une sorte de cuve en pierre, à larges bords, renfermait une urne cinéraire en verre, elle même enfermée dans une enveloppe de plomb. Se trouvaient également quatre petits cercueils de plomb, deux rectangulaires, et deux cylindriques dont l'un avec une urne en verre à l'intérieur. Le peu d'inscriptions funéraires fut remarqué. Une pomme de pin, reste unique d'un mausolée fut mise au jour, ainsi qu'une ascia et une boucle de ceinturon. M. Penon qui se prononçait en faveur d'un cimetière romain (et militaire...) était étonné par le peu d'objets retirés : « tous les cercueils ont été ouverts devant nous, et nous même la pioche à la main en avons exploré les profondeurs..., cependant les trouvailles n'ont pas répondu à nos espérances » et il attribuait aux profanateurs de tombes des époques précédentes, le manque d'objets que l'on croyait alors nombreux dans les inhumations.

2° Une autre découverte importante, aujourd'hui visible au musée des Docks romains, était celle d'une épave de navire antique qui se trouvait sous les maisons qui bordaient alors le quai du port, au-delà de l'église des Augustins. La plupart des maisons anciennes avaient été détruites pour le passage de la rue et la construction des nouvelles maisons qui forment aujourd'hui l'îlot compris entre la rue de la République, le quai, la rue Juge du Palais et la rue Coutellerie (îlot n° 1). La nature marécageuse du terrain avait amené à couler du béton dans des puits cylindriques, qui devaient servir de support à des voûtes pour former le premier plancher. C'est en creusant un de ces puits que l'on tomba sur des pièces de bois d'assez grande longueur que l'on put dégager partielle-

ment : il s'agissait d'une épave dont la plus grande partie se trouve encore sous les maisons. Elle mesurait en largeur 3,55 mètres et 3,85 mètres en longueur. Des études récentes semblent indiquer qu'il s'agit de la partie médiane d'un bateau.

3° Une découverte allait confirmer les liens culturels entre l'Asie Mineure et Marseille : Une quarantaine de chapelles monolithes à naiskos se trouvaient vers le haut de la rue Négrel, à deux ou quatre mètres de profondeur : « au nombre de 47 elles gisaient là pêle-mêle, la face à l'opposé de la lumière... Elles sont à peu près identiques et représentent, sauf une, des femmes assises de face les pieds parfois posés sur un tabouret. Certaines d'entre elles ont sur les genoux un animal... ». Cet ensemble témoin du culte rendu à une divinité, peut-être Cybèle, fut alors déposé au musée d'archéologie.

Enfin, sans localisation précise, un « assez grand nombre de médailles » très oxydées et usées furent recueillies : 7 drachmes « gallo-grecques » à Artémis, 3 monnaies de Marseille avec au droit Athéna casquée ou Apollon, et au revers, le caducée ou le taureau cornupète, une monnaie de Trajan, avec le pont du Danube au revers, une monnaie d'Amalric, roi des Visigoths, un denier de Charles X. Dans les tombeaux en briques situés au-delà du boulevard des Dames, une monnaie de Marseille, deux bronzes d'Arcadius, et deux monnaies du Bas-Empire.

Lors de sa communication à la Société de Statistique, M. Penon spécifie que tous les objets ont été remis par les entrepreneurs à la ville. A. Fabre a pu cependant écrire dans son ouvrage sur *les Rues de Marseille* : « il me paraît certain que la ville de Marseille ne s'est pas enrichie de toutes les trouvailles faites dans les terrains de la rue Impériale et de ses abords. Des enlèvements frauduleux ont été commis à son préjudice ».

Beaucoup plus tard en 1896, au cours des travaux de l'assainissement dans la rue devenue rue de la République, fut trouvé un beau buste en marbre, appelé buste du Magistrat.

4. La création de la rue Colbert

En 1881, la reprise d'un ancien projet datant de 1862-63 concernant le percement de l'avenue – alors nommée de l'Impératrice – est à l'origine d'une vive polémique entre la municipalité et le clergé.

Lors des travaux du percement de l'actuelle rue de la République, et au niveau de la place Sadi Carnot, une amorce de rue avait été créée en direction de la poste. Un prolongement de cette rue devait l'amener dans l'axe des Allées des Capucines (aujourd'hui Léon Gambetta). En fait le projet exécuté ne dépassa pas le cours Belsunce, mais il entraîna la disparition de l'église Saint-Martin qui fut sacrifiée au désir de réaliser une perspective rectiligne.

Rappelons que la charte de fondation de Saint-Martin remontait au XII^e siècle. L'église avait remplacé un édifice plus ancien qui était la paroisse du XI^e, érigée en collégiale en 1536 par le pape. Elle avait été agrandie en un style gothique au XVI^e siècle et son presbytère remontait à 1475. Il semblerait

qu'elle était peu connue des Marseillais. Le quartier était alors peu propice à la promenade : l'église était entourée de petites boutiques de brocanteurs, de fripiers et elle n'était fréquentée que par ses paroissiens. De plus, elle avait acquis une mauvaise réputation en tant qu'église concordataire. Cette querelle allait lui donner quelque publicité. Une campagne s'ouvrit contre la démolition qui aurait pu être évitée par une inclinaison du tracé. De virulents articles comme ceux de M. Marin de Caranrais, de la presse, dont la chronique de Louis Brés dans le *Sémaphore* du 22 janvier 1884 ; d'autres revues comme la *Revue de Marseille et de Provence*, ou la monographie de l'Abbé Morel faisant état de la visite d'un archéologue qui regrettait de n'avoir pas connu l'édifice plus tôt « car il était des grands monuments religieux », plaidèrent en faveur du maintien du monument. L'architecte Revoil, chargé de l'achèvement de la cathédrale, avait adressé dans ce sens un rapport au Conseil d'Etat. L'église Saint-Martin fut détruite en 1884...

Toutefois le maire de l'époque, Brochier soucieux de préserver « les vestiges de l'antiquité » avait institué lors de la réalisation du projet une commission archéologique dont il avait nommé les membres : « Nous, maire de Marseille, en date du 7 de ce mois » (novembre 1881) « ... considérant qu'il importe de prendre des mesures pour assurer l'examen, le classement et la conservation des objets qui pourraient être trouvés dans les démolitions des dites maisons et dans les déblais des terrains et qui seront jugés dignes de figurer dans les collections de la ville, une commission d'archéologie est instituée pour recueillir et conserver les objets qu'elle croira digne d'y figurer. » Composée de conseillers municipaux et d'adjoints, en faisaient partie également M. Marion, directeur du Museum d'histoire naturelle, Blancard, archiviste du département, Laugier, conservateur du musée d'archéologie, Saurel, membre de plusieurs sociétés savantes.

On sait que les découvertes furent fructueuses dans cette première partie de la rue Colbert : principalement deux rangs d'assises en pierre de la Couronne, retrouvées dans la rue Sainte-Barbe, du côté de la rue de l'Echelle, éléments du rempart antique. Les chapiteaux, quelques fragments de colonnes et quelques éléments d'architecture de l'église Saint-Martin furent conservés.

5. Saint-Mauront, 1883

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un projet d'urbanisme, nous ne pouvons passer sous silence une découverte fortuite effectuée dans le quartier de Saint-Mauront. La découverte, tout à fait à l'extérieur des remparts de la ville antique, apporte la preuve d'un habitat assez éloigné de la cité.

Des remaniements de voirie en 1883 ont permis de trouver plusieurs vases grecs dans des tombes et des urnes contenant des cendres situés à 2,50 mètres au-dessous du niveau du chemin de Saint-Joseph. On retiendra principalement une péliké à figure rouge, une chytra funéraire une cenochoë à vernis noir, un

petit lécythe en terre blanche, orné d'un treillis noir et de points blancs appliqués à l'intersection des lignes.

6. Les Caves de Saint-Sauveur

Qu'en est-il des caves de Saint-Sauveur pour la période qui nous intéresse ? Situées sous l'actuelle Place de Lenche, sur la pente qui regarde au sud vers le Vieux-Port, elles se trouvent dans l'ensellement entre la butte Saint-Laurent et la butte des Moulins. Elles étaient autrefois situées au-dessous de l'abbaye féminine de Saint-Sauveur.

Au XVII^e siècle, Ruffi les mentionne et les décrit dans son *Histoire de Marseille*. Grosson au XVIII^e dans son *Recueil* en fait une description accompagnée d'un relevé de plan exécuté par Dageville, professeur de perspective à l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille.

Au XIX^e siècle, elles suscitent toujours l'intérêt : La *Statistique* de Villeneuve préconise même des fouilles et imaginait qu'elles avaient servi de caserne. Cependant elles ne pouvaient plus être vues dans leur totalité, car les religieuses ayant vendu leur couvent quelque temps avant la Révolution, des transformations avaient été effectuées, et un nouveau plan fut dressé, rectifiant celui de Grosson. Mérimée les visita et elles furent classées monument historique. Mais il n'y eut pas de fouilles durant la période que nous étudions.

7. Un musée d'archéologie

Peu à peu, au cours du XIX^e siècle, se dégagèrent entre les pouvoirs publics, ceux qui dirigeaient les chantiers, et un certain public, un consensus sur la nécessité de créer un établissement pour y recevoir dignement les reliques du passé.

En 1862 un décret impérial affectait le château de Saint-Germain-en-Laye transformé en musée des Antiquités Nationales, et il fut inauguré lors de l'exposition universelle de 1867.

À Marseille ce fut l'installation au château Borély, récemment acquis par la ville, du musée d'archéologie. Michel Penon fut son premier conservateur en 1863. On lui doit le premier catalogue-inventaire des collections. Il était aidé dans sa tâche par H. Augier, personnage étrange qui joignait à des capacités certaines une activité un peu brouillonne. Lorsqu'il parut nécessaire de faire un nouveau catalogue, le maire s'adressa à W. Froëhner, conservateur au musée du Louvre. Ce travail fut exécuté entre le 24 juin et le 11 juillet 1883. Révisé en 1889, ce document fut publié en 1897, avec les corrections de Michel Clerc, successeur de Penon. En fait Froëhner paraît regretter la confiance accordée à Augier. Le 30 septembre 1895 il écrivait à M. Clerc : « ... j'ai écrit ce volume sans voir les inventaires du musée, toutes mes indications de provenance sont puisées dans les livres imprimés et dans la mémoire de feu M. Augier » ! Ce travail avait d'ailleurs fait l'objet de nombreuses corrections de la part de Michel

Clerc, G. Vasseur, et enfin F. Benoît et F. Villard se sont appliqués à rétablir l'origine de certaines provenances. C'est à cet égard que F. Benoît pouvait écrire : « Si les fouilles de Marseille, ont montré la réalité des relations commerciales des ports de l'Asie Mineure et de la Grèce avec la colonie de Phocée à l'époque archaïque, il est souhaitable que les fraudes archéologiques que C. Jullian a qualifiées de « crimes envers la science, la patrie et l'humanité », ne soient plus accueillies dans les ouvrages traitant de l'hellenisation de l'Occident... »

Cependant Augier avait réalisé un certain nombre de maquettes, concernant les « principaux monuments historiques de Provence et les fouilles de Marseille ». Elles existent toujours, et bien que devant être consultées avec un esprit critique, elles n'en constituent pas moins pour nous une source documentaire unique, notamment celles concernant le Bassin de Carénage, les fouilles de la rue Impériale, de Saint-Mauront, ou du Pharo.

Seulement quelques chantiers, ceux liés aux grands travaux ont été évoqués. Siècle de grands projets d'urbanisme, les découvertes qui en ont résultés, ont montré la nécessité d'une réglementation. A Marseille, malgré les destructions navrantes et irréversibles, les décideurs prennent conscience de la nécessité d'avoir une organisation structurée. En 1863, l'Abbé Dassy, proclamait avec ferveur l'obligation pour une ville de créer une commission permanente d'archéologie et d'avoir son musée.

C'est cependant à l'aube du XX^e siècle que l'archéologie devient plus rationnelle. Quelques importants chantiers comme celui du Fort Saint-Jean, ou de la place Jean-Guin, vont donner une autre dimension aux fouilles archéologiques réalisées principalement avec l'historien Michel Clerc, l'archéologue Henri de Gérin-Ricard, le géologue George Vasseur. Ce dernier allait poser les bases de l'archéologie moderne. Dans l'introduction de son ouvrage : *l'Origine de Marseille*, paru en 1913, dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle* ; il suggère que « les archéologues, appliquant à l'archéologie la méthode stratigraphique employée par les géologues, déterminent soigneusement la situation relative des niveaux archéologiques »... et « indiquent la répartition des vestiges antiques dans les couches de terrains superposés ».

Ce n'est cependant qu'en 1941 que fut votée la première loi sur la réglementation en matière de fouilles archéologiques : elle ne sera entérinée qu'en 1945.

Enfin grâce à ces découvertes liées aux travaux, nous connaissons de façon plus précise la provenance des objets. Ainsi, dès le courant du XIX^e siècle, on réfléchit plus concrètement sur la topographie et l'on peut faire des rapprochements avec les textes anciens, seuls utilisés jusqu'alors.

Bibliographie sommaire correspondant à certains des sites évoqués :

1. TOULOUZAN - *Mémoires et rapport de la commission chargée de surveiller les fouilles du Bassin de Carénage et de recueillir les objets d'antiquité*, Marseille, 1831.

2. ROUSTAN - *La Major et le premier baptistère de Marseille*, Marseille, 1905.

3. PENON M. - *Découvertes archéologiques faites dans les terrains de la Rue Impériale*, Marseille, 1866. (Extrait du *Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille*, XXIX^e année, 1865). GASSEND A. - *La rue Impériale de Marseille, Etude historique et archéologique*, 1867. (Académie Impériale des Sciences, Belles Lettres et arts de Marseille, séance du 24 février 1867). FABRE A. - *La rue Impériale* dans *Revue de Marseille et de Provence*, p. 137, 1870.

4. Plan des constructions et tombes découvertes en 1883 lors de l'ouverture de la rue Colbert, *Provincia* 1, 1921.

5. PENON M. - *Lettre adressée à Monsieur le Maire au sujet d'une découverte archéologique faite dans le quartier de la Belle de Mai à Marseille*, Marseille, 1880.

DUMONT - « Vases grecs trouvés à Marseille », dans *Bulletin de correspondance hellénique*, VIII, 1884. DUGAS Ch. - *Revue des Etudes Anciennes*, 42 (1940).

6. BERTUCCHI G., F. SALVIAT - « Un monument méconnu de Massalia : les Caves de « Saint-Sauveur ». Citernes-fontaines de la cité antique » dans *Lettre d'Information du Centre de Recherche Archéologique, Archéologie du Midi Méditerranéen*, n° 3 (1981).

BERTRAND R. - « De la « Maison de Milon » aux Caves de Saint-Sauveur », dans *Marseille, revue municipale*, n° 120 (1980), p. 15-20.